DIGITAL LEARNING

ÉCOLE SUPÉRIEURE DE L'IMMOBILIER

LES SOURCES DU CONTENTIEUX EN COPROPRIÉTÉ ET ACTUALITÉS

DURÉE
1H15

À l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de formation valable pour le décompte d'heures nécessaires au renouvellement de la carte professionnelle.

OBJECTIFS
- Définir les problématiques juridiques récurrentes à l'origine de fréquents litiges
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour garantir les meilleurs chances de succès lors de procédures judiciaires

LE PUBLIC CONCERNÉ
Cabinet de gestion, responsable de copropriété

LES PRÉ-REQUIS
Néant

INTERVENANT
Charles BOHBOT, avocat au Barreau de Paris

5 MN
INTRODUCTION
BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

15 MN
PARTIE 1
LES ACTIONS COLLECTIVES DILIGENTÉES PAR LE SYNDICAT
- Actions collectives et actions personnelles
- L'autorisation prealable du syndicat des copropriétaires
- Les règles de prescription en copropriété

15 MN
PARTIE 2
LES CONTENTIEUX RÉCURRENTS EN COPROPRIÉTÉ
- Le recouvrement des charges de copropriété
- Les contestations de proces-verbal d'assemblee générale
- Les contentieux liés au respect du règlement de copropriété

15 MN
PARTIE 3
LA RESPONSABILITÉ CIVILE DU SYNDIC ENVERS LE SYNDICAT
- Les faits générateurs de responsabilité
- Les limites de responsabilité
- L'action en responsabilité : modalités d'exercice et sanctions

5 MN
SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

20 MN
TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT

FNAIM
AGIR POUR LE LOGEMENT